

SURDITÉ

et

RÉÉDUCATION AUDITIVE

par P. E. BOUSQUET (de Montréal)

Chef du service d'oto-rhino-laryngologie à l'Institut Bruchési.

Médecin de l'Hotel-Dieu.

Depuis toujours le traitement de la surdité a été l'objet d'infatigables recherches. Jusqu'à ces derniers temps la question est restée au même point, sans résultats satisfaisants, tant pour le médecin que pour les malades. On en est venu à considérer le *sourd*, non plus comme un malade, mais comme un *infirm*e.

Dans tous les congrès d'otologie et dans toutes les revues spéciales, chacun a publié ses théories et ses essais thérapeutiques avec les résultats négatifs que l'on connaît. Les charlatans n'ont pas manqué de s'orienter dans cette direction. Les réclames pour la guérison (même gratuite?) de la surdité par des procédés aussi ridicules que malhonnêtes abondent encore dans tous les journaux, grands et petits.

Au cours de mon dernier voyage d'études en France en février dernier, j'ai eu l'occasion d'entrer en relation avec un phonéticien distingué, M. Zünd-Burguet, qui s'occupe depuis longtemps du traitement de la surdité par des procédés physico-physiologiques. Les connaissances approfondies de la phonétique, et de plus les expériences de rééducation auditive faites par lui sur un sourd-muet au moyen des diapasons (1), les succès d'Urbantschitsch qui, le premier se servit de la voix humaine pour rééduquer l'ouïe affaiblie (2), prouvaient à Zünd-Burguet que lorsque l'oreille peut encore percevoir

(1) ZÜND-BURGUET. 1901. — Rectification de la Parole et Développement des Restes auditifs chez un Sourd-Muet.

(2) VICTOR URBANTSCHITSCH : *Des exercices acoustiques dans la surdit*é et dans la surdité acquise, traduit par Léon EGGER. Paris 1907.